

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(99)/ST/51  
1<sup>er</sup> décembre 1999

(99-5253)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE  
Troisième session  
Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

Original: espagnol

## CHILI

### Déclaration de M. Juan Gabriel Valdés

#### Ministre des relations extérieures

Les images que renvoient les médias de notre conférence semblent refléter un contexte économique et social lourd de menaces et difficile. Il est certainement paradoxal que cette impression naisse dans une ville et dans une société qui ont aussi clairement bénéficié de la mondialisation.

Au-delà des protestations, qui obéissent à des motivations très diverses, le Chili réaffirme son engagement en faveur de l'ouverture commerciale.

Il ne saurait en être autrement. Ces six dernières années, le commerce extérieur du Chili a augmenté de 66 pour cent, ce qui a permis au PIB de croître de plus de 6 pour cent par an en moyenne. Non seulement nous avons mis en œuvre les résultats du Cycle d'Uruguay, mais nous avons décidé, en 1998, d'abaisser unilatéralement les droits de douane d'un point par an, pour atteindre l'objectif des 6 pour cent en 2003. De même, nous avons signé des accords de libre-échange avec 15 pays et nous sommes en cours de négociation avec la Corée et l'Union européenne. Notre politique commerciale ne nous a pas appauvris. L'ouverture économique du Chili a offert des possibilités nouvelles à de nombreux Chiliens; elle s'est accompagnée d'une politique visant à atténuer la pauvreté extrême dans notre pays, qui a porté ses fruits.

Nous sommes raisonnablement satisfaits de la mise en œuvre des Accords de Marrakech. Nous constatons toutefois que cette mise en œuvre donne lieu à des tensions et que, pour les atténuer, nous devons canaliser notre action, notamment, en lançant des négociations commerciales multilatérales.

Dans beaucoup de nos pays, des efforts considérables et soutenus sont consentis pour éliminer la pauvreté. Les conditions qui régissent actuellement le commerce international des produits agricoles continuent d'aggraver la pauvreté, justement dans les secteurs où elle est la plus présente. La communauté internationale a le devoir moral d'inverser cette tendance, en poursuivant le processus de réforme agricole. Le désir de soutenir le secteur rural ne saurait excuser le maintien de niveaux élevés de subventions à l'exportation. C'est ce qu'ont compris les Ministres de l'APEC et de la ZLEA qui, dans leurs déclarations, appellent à l'élimination de telles pratiques dans le cadre de l'OMC.

On a assisté, ces cinq dernières années, à une espèce de "course aux armements" fondée sur l'application de droits antidumping – l'instrument de protectionnisme le plus dangereux de notre époque. C'est pourquoi les nouvelles négociations sur l'accès aux marchés manqueront de crédibilité et, certainement, d'équité, si elles ne s'accompagnent pas de l'adoption de disciplines plus strictes pour en finir avec les abus auxquels les mesures antidumping donnent lieu. De même, il est temps de mettre un terme à la discrimination qu'entraîne le protectionnisme dans les marchés publics.

Le système commercial multilatéral ne sera pas parfait tant qu'il n'inclura pas de nouvelles disciplines sur la politique de la concurrence et l'investissement, destinées à compléter les dispositions de l'AGCS en matière d'investissement. Nous sommes conscients des résistances et des sensibilités qui vont se manifester; néanmoins, il s'agit de faire un premier pas dans cette direction –aussi modeste soit-il.

L'environnement est au cœur des préoccupations de toute société moderne. De fortes tensions s'exercent entre les mécanismes de protection de l'environnement et le mécanisme de promotion d'un commerce plus libéral et non discriminatoire. Au-delà des intérêts immédiats et des craintes de voir apparaître de nouvelles formes de protectionnisme occulte, il nous incombe de trouver des solutions équilibrées qui donnent aux agents économiques la sécurité et la stabilité juridiques dont ils ont besoin.

Nous ne pouvons pas non plus ignorer la nécessité d'adopter de nouvelles règles en matière de travail. Nous disposons pour cela d'un forum que nous ne pouvons pas négliger: l'Organisation internationale du travail. Nous devons renforcer les liens entre l'OIT et l'OMC.

Le système commercial multilatéral a ses détracteurs qui s'opposent, à cor et à cri, à la mondialisation. Les événements survenus ces derniers jours à Seattle le montrent bien. Nous devons ménager aux représentants de la société civile des espaces –nationaux et internationaux – où ils puissent s'exprimer et qui permettent l'instauration d'un dialogue constructif avec les gouvernements. Le jeu de la mondialisation exige des règles nouvelles. La recherche de nouveaux régimes mondiaux passe également par la création de nouveaux modes de participation.

Nous avons bon espoir que nos débats aboutissent au lancement d'un nouveau cycle de négociations exhaustif, qui viendra renforcer le système commercial multilatéral.

---